

FNPPSF



FÉDÉRATION NATIONALE DES
PÊCHEURS PLAISANCIERS
ET SPORTIFS DE FRANCE

Pêche Plaisance

La revue de la Plaisance et de toutes les Pêches en mer

Bulletin d'information officiel de la FNPPSF

Trimestriel N°26 Juin 2010

Pêche à la dérive

Pêche à pied "Le homard"



FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHEURS PLAISANCIERS ET SPORTIFS DE FRANCE

S O M M A I R E

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Actualités Nationales P 6 à 13
- Zoom sur les régions P 15 à 25

REPORTAGES PÊCHE PLAISANCE

- Le homard P 26-27
- Natura 2000 P 28
- Les petits maux du plaisancier P 29
- la pêche en dérive P 30-31
- forum sécurité P 32
- Lettres ouvertes aux passionnés P 33
- les eaux noires à bord P 34
- Escale sous les tropiques P 35
- Pêches expérimentales P 36
- Le master et le défi méditerranéen P 37
- Le défi méditerranéen et le master P 37
- Salon de Nantes/l'Apecs P 38
- Rencontres avec les mammifères marins P 39
- À la découverte de l'archipel toscan P 40-41

DIVERS

- Insolites et Belles prises P 42
- Brèves maritimes/Nouvelles parutions P 43

VIE DES PORTS ET GENS DE MER

- Dielette/Cancale/Perros-Guirec P 45
- Riec-sur-Belon/La Tranche-sur-Mer P 46
- Anglet/Granville P 47
- La Forêt-Fouesnant/Guidel/Pleubian P 48
- Trélevern/Le Clion-sur-Mer P 49
- Jard-sur-Mer/Penvenan

AU PÊCHEUR GOURMAND

- Soupe de poissons P 50

www.fnppsf.fr

fnppsf@wanadoo.fr

PÊCHE PAISANCE N° 26 - JUIN 2010

Bulletin de liaison de la FNPPSF
Directeur de la publication : Jean KIFFER
Assistante : Muriel JOURDREIN

FNPPSF

BP N°14

29393 QUIMPERLÉ Cedex
Tél./ Fax 02 98 35 02 81

Ont collaboré :

Guy PERRETTE	Pierre BEAUCAMP
Daniel METIVIER	Jean-Claude CHAULET
Jean LEPIGOUCHET	Jean-Claude MEISS
Christian SAINT-JALMES	V.Armand HADJADJ
Alain BAYAERT	Isabelle VALLOT
Paul VINAY	Jean FANFOAUIS
Loïc RIVOALLAN	Hugues ANDRIEU
Annick DANIS	Jean-Claude HODEAU
Marcel DANIS	Fabienne POIRIER
Alain THERET	Eric GRIMES
Jean QUINQUIS	Hervé GUÉRIN
Landry METRIAUX	Jean-Loup CLUZEL
Graziano Garzy	Joël KORN
Guy RAEVEL	Michel SIQUOT

Photos :

Jean-Charles Pauvert
Jean-François Le Roux

Reproduction partielle ou totale interdite sauf autorisation. Les informations contenues dans le bulletin sont libres et engagent le signataire de l'article. Sans signature, elles engagent l'Association. La publicité engage l'annonceur.

Commission paritaire N° 01.12.G85896
ISSN 249-9630 - Dépôt légal juin 2008
Prix : 2,75 €
Tirage : 18000 exemplaires

Imprimerie de l'Atlantique - 02 98 60 70 41
29900 Concarneau

"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'Août 1681)

Editorial

Une poussée spectaculaire...



A l'heure où j'écris ces lignes la charte sur la pêche de loisir aurait dû être signée à Brest dans le cadre des journées de la mer sur le site d'Océanopolis. Une belle idée qui, hélas, ne s'est pas concrétisée et nous le déplorons...

Suite au souhait de M. Bruno Lemaire, Ministre de l'Agriculture et des Pêches, d'être présent lors de cette signature, celle-ci a été reportée au 7 juillet à 12Hoo à Paris à l'Hotel Roque laure. J'imagine bien toutes les interrogations que ces reports successifs vous inspirent et je les partage. Continuons malgré tout à faire preuve de l'esprit positif qui nous a toujours animés et notons le souhait des ministres concernés d'apposer leur signature sur ce document, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à la pêche de loisir et à son devenir. Cette charte constitue, en effet, une étape importante pour notre activité, elle fixe un cadre établi dans le consensus. Nous avons été amenés à faire de nombreuses concessions qu'il faudra expliciter mais nous avons évité le pire, la mise en place de mesures qui auraient probablement sonné le glas de la pêche de loisir avec toutes les conséquences que vous pouvez imaginer... Nous ne sommes pas les seuls à voir fait ce constat et l'ensemble des fédérations représentatives des usagers de la mer devrait comme nous signer cette charte. Il appartiendra aux différents groupes de travail de faire preuve de pertinence et discernement dans la traduction en texte législatif des différents points retenus dans la charte : marquage, déclaration gratuite et obligatoire, lutte contre le braconnage, repos biologique et mise en place d'une réelle concertation entre les pouvoirs publics et les représentants des usagers. Le travail ne va pas manquer...

Sous la responsabilité de l'équipe du CD29 regroupée autour de Paul Vinay, ce 37e congrès de la FNPPSF s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Je voudrais, tout d'abord, souligner la qualité du travail réalisé dans les différentes commissions et l'organisation remarquable de ce congrès. Que tous ceux qui ont participé à ce travail collectif en soient chaleureusement remerciés ! Les synthèses, reflets du travail des différentes commissions, vont nous servir de guide pour l'année à venir.

Elles confirment, si besoin l'était, nos orientations générales et vont nous permettre de rassembler encore plus de plaisanciers et de pêcheurs plaisanciers autour des valeurs qui sont les nôtres depuis quelques années maintenant... Je tiens aussi à remercier de leur présence lors de notre assemblée générale M. Antoine Pichon, Secrétaire Général du CSNPSN, Mme Annick Le Loch, député de la circonscription, M. Guigue, représentant départemental des pêcheurs professionnels et M. P. Brugnon représentant de la SNSM, chargé des relations avec la FNPPSF et M. Yann Gonthier, représentant de NEF (Conseil général).

Pour la première année, la Fête du Nautisme et les Journées de la Mer étaient regroupées sur la même période de temps. L'annonce un peu tardive de cette heureuse initiative ne nous a pas permis d'être présents aussi massivement que nous l'aurions souhaité. Néanmoins, de nombreuses associations ont pu finalement y participer : l'affiche «Journées Nationales de la Pêche en Mer», élaborée par nos soins, n'est pas restée inaperçue. Nous avons pu ainsi lors de ces journées rencontrer de nombreux bâdauds, usagers de la mer et nous leur avons distribué les nombreux supports de sensibilisation pour une pêche responsable élaborés par notre fédération : Plaquettes, règles "respectons les tailles", Guide des bonnes pratiques,... Nous entendons bien renouveler cette expérience l'an prochain avec un nombre encore accru d'associations sur l'ensemble du littoral. Compte tenu des informations dont nous disposions en 2009, nous avions effectivement prévu une augmentation significative de nos effectifs en ce début d'année 2010. Nous étions loin d'imaginer qu'elle prendrait une telle ampleur ; l'engouement est tel que nous ne savons plus vraiment à quel niveau il se situe : des augmentations importantes et inattendues d'effectifs dans des associations existantes, plus d'une trentaine d'associations nouvelles qui nous ont déjà rejoints et des dizaines d'autres qui souhaitent le faire dans les mois à venir, toutes avec la même préoccupation : celle de rejoindre une fédération qui défend l'idée d'une pêche responsable, libre et accessible à tous. Nous avons donc quelques raisons d'être satisfaits mais nous devons surtout continuer à agir et à rassembler comme nous le faisons aujourd'hui. Il y a encore des milliers d'usagers que nous devons informer, sensibiliser et convaincre de venir nous rejoindre. Ce travail, nous devons le poursuivre tous ensemble. Il appartient à chacun d'entre vous d'expliquer à vos voisins de ponton qui hésitent encore le sens de notre démarche. Je compte sur vous...

Jean KIFFER
Président National de la FNPPSF